

---

---

## RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

---

---

- L'épreuve

L'amicale CGC organise le 02 AVRIL 2023 la première édition d'un évènement Gravel nommé Anthracite Gravel, rassemblement convivial consistant à réunir les cyclistes amateurs pratiquant la discipline Gravel et autres.

Plusieurs formats proposés le jour de la manifestation avec 2 épreuves et pas de classement établi, pas de chronométrage.

-120 kms 2100m D+

-60 kms 1000m D+

**60% dfci 40% route**

- 1- Les conditions de participation

Aucun balisage, seule la trace GPS sera disponible avant l'épreuve.

La manifestation est ouverte à tous, les mineurs doivent être accompagnés de personnes majeures

Les deux parcours gravel sont ouverts à tous types de vélos

Le port du casque (à coque rigide = aux normes) est obligatoire toute la durée des épreuves

Le nécessaire de réparation autonome obligatoire

Une pièce d'identité

Autonomie alimentaire, téléphone portable, GPS ou application de lecture GPX obligatoires sur tous les parcours

- Frais d'inscriptions

Les inscriptions se feront sur le site **www.chronogard.fr**, les traces seront communiquées par mail avant l'épreuve avec possibilité de les récupérer le jour de l'épreuve.

L'inscription comprend, une bière, le café collation, goodies et ravito à l'arrivée

**Tarif unique de 10€** quel que soit le parcours choisis

- Horaires de départ

- 7h00 et 9h00 pour les 2 parcours

Tout participant doit annoncer son arrivée à l'organisation

Tout participant atteste sur l'honneur être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi et avoir pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité

- Engagement des participants

- Être respectueux des autres : organisateurs, participants, personnes extérieures (chasseurs, passants, promeneurs...)
  - Ne pas jeter de débris sur le parcours , respecter l'environnement
  - Respecter les consignes données par les organisateurs
  - Rouler à une allure qui ne puisse mettre les autres en danger
  - Porter assistance aux personnes en difficulté et prévenir au plus vite les organisateurs (panneaux avec personnes à contacter au départ)
  - Respecter le code de la route
- Modification et annulation

En cas de météo défavorable ou d'évènement de contrainte majeure, les organisateurs se réservent le droit de procéder à une modification des parcours ou à l'annulation des épreuves si aucune solution de repli ne peut être envisagée ou si la sécurité des participants venait à être mise en doute

1€ par dossard sera reversé à Max.